

Petite revue de philosophie

Édouard Montpetit (1881-1954) Économiste, avocat, académicien, professeur

Alain Lavallée

Volume 4, Number 1, Fall 1982

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1105585ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1105585ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Collège Édouard-Montpetit

ISSN

0709-4469 (print)

2817-3295 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Lavallée, A. (1982). Édouard Montpetit (1881-1954) : économiste, avocat, académicien, professeur. *Petite revue de philosophie*, 4(1), 181–189.
<https://doi.org/10.7202/1105585ar>

Édouard Montpetit (1881-1954)
Économiste, avocat, académicien, professeur

Alain Lavallée

*Professeur au département
des techniques administratives*

L'année scolaire 1981-82 a marqué le centenaire de la naissance d'Édouard Montpetit (né le 26 septembre 1881). À cette occasion, j'avais fait paraître dans le bulletin d'information du collège Édouard-Montpetit, une brève notice biographique et bibliographique afin de le rappeler à notre mémoire. De ce texte, j'ai conservé la biographie sommaire, mais j'ai remanié la bibliographie afin de la rendre, si possible, moins énumérative et plus «contextuelle».

1. Points de repères biographiques

La famille Montpetit est originaire de la rive sud du Saint-Laurent (Beauharnois). Édouard était le fils d'André-Napoléon Montpetit, avocat et homme de lettres, et d'Adèle Labelle. André-Napoléon Montpetit (1840-1898) collabora à plusieurs revues et journaux de l'époque, principalement au Journal de l'instruction publique. Il publia aussi des livres destinés au Départe-

ment de l'instruction publique. Son fils le plus jeune, Édouard, passera la majeure partie de sa vie active à oeuvrer dans l'enseignement universitaire.

Édouard Montpetit passe son enfance à Montréal. Il y fait ses études classiques (baccalauréat ès arts, 1901). Comme il le signale dans ses mémoires, c'est l'époque où il rêvait «de se faire critique littéraire ou orateur, sans penser un instant au pain quotidien...»¹ Il s'intéresse au théâtre, aux lettres, mais il s'orientera plutôt vers la licence en droit qu'il obtint en 1904 à l'Université Laval de Montréal. Il deviendra avocat mais ne pratiquera pas très longtemps car, dit-il, «je ne savais pas réclamer des honoraires, malgré toute ma bonne volonté...»²

Toujours tenaillé par «le démon de la parole et de l'écriture», il touche au journalisme et prépare des conférences où il traite d'économie politique et de questions sociales.

Ceci le mène au professorat. En 1907, il devient chargé du cours d'économie politique à la Faculté de droit. Il quittera pour Paris afin de parfaire sa formation en économie et en sociologie. Il y passera trois ans à l'École libre des sciences politiques (section économique et sociale) ainsi qu'au Collège des sciences sociales.

À son retour, en 1910, il inaugure l'École des Hautes Études Commerciales où il sera responsable des cours d'économie politique, puis de finances

1. É. Montpetit, *Souvenirs*, Montréal, Éditions Chanteclerc, 1949-1955, tome I, p. 18.

2. *Ibid.*, p. 48-49.

publiques, de politique commerciale et même de statistiques. Tâche difficile si l'on considère qu'il n'existait à peu près aucun manuel traitant de l'économie canadienne à cette époque, à l'exception du «*Traité d'économie politique selon la doctrine de Léon XIII, avec application au Canada*» de l'abbé Baillargeon, publié dans les années 1880. Il créera la première chaire francophone d'enseignement économique au Québec et y sera rattaché de 1910 à 1940.

Il enseigne aussi à la Faculté de droit où il reprend son cours d'économie politique ainsi que les cours de droit commercial, de droit constitutionnel, de droit administratif. Il héritera même du cours de droit romain... «faute de combattants», comme il le dit dans ses mémoires. Édouard Montpetit est déjà le professeur-homme-orchestre-indispensable dans une société où les enseignants qualifiés ne sont pas légion.

En 1920, il fonde l'École des sciences sociales économiques et politiques de l'Université de Montréal et est nommé secrétaire général de cette université qui devient autonome (jusqu'en 1920, cette université n'était qu'une filiale de l'Université Laval de Québec). À ses tâches d'enseignement se greffent des tâches d'administrateur ainsi que plusieurs autres missions, par exemple: il sera professeur invité à l'Université de Paris (Sorbonne) en 1925, et à l'Université de Bruxelles en 1928. Il se verra aussi confier plusieurs missions diplomatiques tant par le gouvernement du Canada que par celui du Québec. Il participera à des conférences internationales, il sera nommé membre de l'Académie Royale de Belgique et enfin, à titre d'économiste, il sera appelé à présider au moins deux Commissions gouvernementales d'enquête: de 1930 à 1932, il préside la Commis-

sion Assurances Sociales; de 1937 à 1940, il préside la Commission d'enquête sur la fiscalité (réforme de la taxation municipale et scolaire).

Au début des années quarante, M. Montpetit délaisse graduellement l'enseignement. Ses tâches administratives et culturelles l'accaparent. En plus de ses fonctions de secrétaire général de l'Université de Montréal, il se voit confier en 1941 la direction de l'enseignement technique au Conseil supérieur de l'enseignement technique, conseil nouvellement créé.

Les exigences de ces tâches soumettent sa santé de sexagénaire à rude épreuve. En novembre 1943, il est hospitalisé, son médecin ne lui accorde que six mois à vivre. Repos forcé, convalescence. Quelques mois plus tard, M. Montpetit reprend, à un rythme plus modéré sa tâche de secrétaire général de l'Université, tâche dont il s'acquittera jusqu'en 1950. Entre temps, il se laisse convaincre par ses amis d'écrire ses mémoires. Les deux premiers tomes de ses «*Souvenirs*» paraîtront en 1944 et 1949, le troisième et dernier tome sera publié l'année après sa mort (en 1955).

2. Regards sur son oeuvre

Dans son analyse de la naissance de la pensée économique au Canada français, un de ses anciens étudiants, devenu économiste, souligne qu'Édouard Montpetit fut le premier économiste du Québec «vraiment formé par des études régulières et vraiment consacré à l'enseignement des sciences économiques».³

3. F.A. Angers, «Naissance de la Pensée Économique au Canada français», *Revue d'Histoire de l'Amérique française*, septembre 1961, p. 224.

Pour Angers l'oeuvre de M. Montpetit fut «une oeuvre d'économiste apôtre et fondateur, dans un pays où les textes trop savants n'auraient été achetés ni lus par personne. Les conditions dans lesquelles il travaille: multiplicité des cours, même non économiques, secrétariat de la nouvelle université de Montréal, missions gouvernementales et commissions d'enquête, mais plus que tout peut-être, la nécessité de convaincre d'abord le public de l'importance d'une pensée et d'un enseignement économiques, détourneront le professeur d'un travail d'étude en profondeur. Mais il fut exactement l'homme dont nous avons besoin à ce moment, et qui a ouvert la voie à tous ceux qui sont venus depuis.»⁴

Pour bien comprendre son oeuvre, il faudrait la resituer dans le contexte idéologique, économique, culturel des premières décennies du XXème siècle, ce qui dépasse de beaucoup les quelques remarques de ce texte. Au risque de caricaturer, signalons simplement que deux champs de forces conflictuelles complémentaires se disputent le Québec d'alors:⁵ d'une part la dominance du clergé catholique au sein des structures socio-culturelles et d'autre part un processus d'industrialisation capitaliste⁶ (capitiaux britanniques auxquels

4. *Ibid.*

5. D'autres rapports de force viennent surdéterminer le rapport clergé/capitalistes, d'autres champs d'attraction contribuent à structurer/déstructurer le Québec d'alors, par exemple le rapport du rural et de l'urbain, le rapport gouvernement provincial/gouvernement fédéral, etc.

6. À ce sujet voir: D. Monière, *Le développement des idéologies au Québec*, Montréal, Éditions Québec-Amérique, 1977, en particulier les chapitres 6 et 7; F. Dumond, *Idéologies au Canada français 1900-1929*, Québec, P.U.L., 1974.

viennent se greffer des capitaux américains qui de plus en plus intégreront et orienteront l'économie québécoise en fonction des réseaux nord-américains).

Dans ce contexte, il nous semble que l'oeuvre d'Édouard Montpetit tente de faire naître une «science» économique locale, en essayant tant bien que mal de dégager le discours «économique» de sa gangue de «Doctrines sociale de l'Église catholique selon Léon XIII» et d'initier les francophones aux rouages de l'économie et à son importance. C'est ce qu'il fait par ses cours et conférences - c'est ce qui nous vaut en 1931, la publication de *Sous le signe de l'OR*, où il présente le système monétaire canadien tel qu'il fonctionnait à cette époque, ainsi que la publication en 1935 de *Les cordons de la bourse* où il expose le mécanisme du budget de l'État «dans la lourde tâche d'imprimer une direction rationnelle au développement économique de la province». En 1936, il souhaite que l'on dresse un inventaire des ressources naturelles du Québec qui servirait de base à une politique économique de mise en valeur et de développement.⁷

En 1938, il entreprend la publication d'une série de trois volumes qui rassembleront les principaux thèmes économiques et sociaux qu'il a traités au cours de ses trente années de carrière. Ces textes seront regroupés sous le titre de *La conquête économique*. (Tome I, *Les Forces essentielles*, Tome II, *Étapes*, Tome III, *Perspectives*, Montréal, B. Valiquette, 1938, 1940, 1942.)

7. Ces prises de position font dire à J.J. Simard que Édouard Montpetit est un des précurseurs du «progressisme technocratique». (*La longue marche des technocrates*, Montréal, Éditions coopératives Albert St-Martin, 1979.)

Il y invite, entre autres, les francophones à revivifier leur culture face à une mécanisation envahissante: «Que vaut notre civilisation quantitative et mécanisée? Je la crois dangereuse pour nous (...) Être ou ne pas être. Choisissons d'être malgré tout. Ce qu'il faut c'est nous adapter à la civilisation mécanisée en conservant nos traits, c'est même utiliser cette civilisation à préserver nos qualités natives. J'estime qu'on peut y arriver. (...) préserver une architecture différente, un mobilier distinctif, un art décoratif».⁸ Mais pour ce faire, il faut non seulement en parler mais le vivre. Il incite ses concitoyens à s'intéresser à l'économie: «Le progrès économique qui menace de s'accomplir sans nous, peut-être contre nous, révèle les faiblesses auxquelles remédier, et même les actes auxquels passer pour sauver une part du patrimoine ancestral... Nous avons duré par la chair plus que par l'esprit.»⁹ Il invite ses concitoyens à faire preuve de solidarité économique en prônant «l'achat chez nous». Alors que plusieurs de ses contemporains proclament encore: «Emparons-nous du sol», il reprendra avec Errol Bouchette: «Emparons-nous de l'industrie.» En bon académicien qu'il était, il y ajoutera: «Emparons-nous de la SCIENCE ET DE L'ART.» Il invite ses concitoyens à s'organiser, à s'entraider, à s'informer, à étudier et à faire preuve de créativité afin que leur culture française puisse laisser sa marque, rayonner dans le temps et l'espace nord américain.

En tant qu'intellectuel du début du XXème siècle, Édouard Montpetit est résolument tourné vers la France, sa culture et sa tradition intellectuelle. Il publie en

8. *Op. cit.*, T. II, p. 132-133.

9. *Ibid.*, p. 257-258.

1920, *Au service de la Tradition française*, (Montréal, Bibliothèque de l'Action française). Il y souligne son respect pour Faguet, Barrès, Veillot... démocratie, justice sociale, patrie et catholicisme.

En 1937, il publie *D'Azur à trois lys d'or*, Montréal, Ed. de l'A.C.F.), où il se fait le promoteur de la culture française au Canada et en Amérique. Il reprend ce thème en 1941 dans *Reflets d'Amérique*, Montréal, B. Valiquette). Il y invite les francophones à mettre leur culture «au service de nos traditions: religion, langue, droit, paroisse, famille, personnalité».

En conclusion, l'oeuvre d'Édouard Montpetit nous apparaît comme une oeuvre de transition. Par ses thèmes de religion, patrie, famille... elle participe, sur le plan du discours tout au moins, à la reproduction de l'ancien régime clérical des premières décennies du XXème siècle. Par ses thèmes de rationalité économique, de contrôle des ressources naturelles, de solidarité économique, par sa volonté de réorienter l'éducation au Québec vers l'enseignement technique et les sciences sociales (économie, politique, sociologie...), elle participe à l'émergence d'un futur régime technocratique, c'est-à-dire à ce qu'on appellera la «modernisation du Québec»,¹⁰ suite au retrait du clergé des affaires publiques (santé, éducation...) et à son remplacement par l'État dans les années 1980.¹¹

10. H. Guindon, «La modernisation du Québec et la légitimité de l'État canadien» dans *Recherches sociographiques*, 1978, p. 337-367.

11. En plus des livres de É. Montpetit cités dans cet article, l'étude réalisée par R. Joubert, (*É. Montpetit, sa vie, son oeuvre*, Montréal, Éditions Élysée, 1975), m'a été très utile. Elle contient une bibliographie complète de son oeuvre ainsi qu'une biographie chronologique.